

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 13 janvier 2014 à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St- Jacques, conseiller et maire substitut
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Éric Galipeau, conseiller
M. Denis Bonhomme, conseiller
M. Daniel Quenneville, conseiller
Mme Francine Jolivette, conseillère

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire-trésorier

Présence dans la salle : 1 personne.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1401-001

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Denis Bonhomme,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout des points suivants :

- 900.1 Salle Réjean-Lafrenière – Mur de la scène
- 900.2 Stationnement
- 900.3 Salle Réjean-Lafrenière- Lave vaisselle de la cuisine
- 900.4 CMC- Toiture faisant face sur la rue principale
- 900.5 Salle Réjean-Lafrenière- Contrôle du thermostat dans la salle de bains des hommes

Ordre du jour

0	OUVERTURE DE LA RENCONTRE
----------	----------------------------------

- 0.1 Prière
- 0.2 Ouverture de la session
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 décembre 2013
- 0.5 Suivi au procès-verbal
- 0.6 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

110 CONSEIL MUNICIPAL

- 110-1 FQM- Renouvellement de notre adhésion
- 110-2 Québec municipal- Adhésion 2014 au service internet
- 110-3 Services juridiques- Offres de services
- 110-4 ADMQ- Cotisation 2014
- 110-5 ACSIQ- Cotisation 2014
- 110-6 Projet construction du Complexe Sportif- Demande d'une aide financière à la Fondation Jean-Claude Branchaud
- 110-7 CSHBO- Demande d'appui- Formation sur la réparation d'armes à feu

- 110-8 Projet construction du Complexe Sportif- Demande d'une aide financière à la Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau
- 110-9 Piscine Maniwaki- Politique 2014 de remboursement des frais de participation pour les cours de natation et de secouriste
- 110-10 MRCVG- Facture service de génie municipal
- 110-11 Avis de motion- Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Messines- révisé
- 110-12 CCMVG- Carte de membre 2014
- 110-13 Festi-Neige 2014- Contribution financière municipale
- 110-14 Nomination d'un employé attitré aux travaux publics
- 110-15 Patinoire du parc Antonio Guertin- Renouvellement de l'entente d'approvisionnement en eau
- 110-16 TVG- Guide touristique espace publicitaire
- 110-17 PG Solutions- Contrat d'entretien et soutien des applications
- 110-18 COMBEQ- Adhésion 2014
- 110-19 FQM- Nouvelle entente de gestion de la mutuelle FQM -prévention

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 130-1 Présentation des comptes dus au 31 décembre 2013
- 130-2 Présentation des comptes payés au 31 décembre 2013
- 130-3 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque
- 130-4 Rapport du dg des dépenses engagées au 31 décembre 2013
- 130-5 Caisse populaire – Relevé de compte au 6 janvier 2014
- 130-6 État des activités financières- suivi du budget 2013
- 130-7 Dépanneur Val-Guertin- Autorisation de paiement de factures
- 130-8 Les Industries Galipeau- Autorisation de paiement de factures

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 TRANSPORT

400 ENVIRONNEMENT

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

- 800-1 CRÉO- Programme de soutien à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais
- 800-2 Éco Entreprises Québec- Programme d'aide financière pour l'achat d'équipements de récupération (aires publiques)
- 800-3 Invitation d'assister à la table des intervenants (13 janvier 2014)
- 800-4 Résolutions reçues de la MRCVG
- 800-5 MDDEFP- Performance de la municipalité concernant la gestion des matières résiduelles
- 800-6 MMQ- Ristourne de la municipalité

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAUX

R1401-002

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 3 décembre 2013

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL

R1401-003

FQM- Renouvellement de notre adhésion

Sur une proposition de Denis Bonhomme,
Appuyée par Francine Jolivet,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de l'adhésion à la FQM pour l'année 2014, et ce au coût de 1 416.05\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-004

Québec municipal- Adhésion 2014 au service internet

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'adhésion 2014 et le paiement à Québec municipal pour le service internet, et ce au coût de 275.00\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-005

Services juridiques- Offre de services

CONSIDÉRANT QU'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la municipalité a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés afin de répondre à ses besoins en cette matière;

CONSIDÉRANT l'offre de services du 27 novembre 2013 préparée à cette fin par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

QUE ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés, laquelle se décrit comme suit :

- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014;
- **Pour tous les mandats demandés** : Taux horaire de 150\$ de l'heure, taxes et débours en sus;

- **Frais d'honoraires pour les dossiers de perception de taxes** : 10% du montant recouvré, taxes et débours en sus, n'incluant toutefois pas les procédures d'exécution;
- **Autre service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité, sans frais;
- **Personnes autorisées à consulter** : le maire, le directeur général, l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-006

ADMQ- Cotisation 2014

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de la cotisation 2014 pour le directeur général, monsieur Jim Smith auprès de l'association des directeurs municipaux du Québec, et ce au coût de 693.95\$ incluant les taxes applicables (407\$ pour la cotisation de base et 226\$ pour l'assurance protection).

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-007

ACSIQ- Cotisation 2014

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Denis Bonhomme,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de la cotisation 2014 à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec pour le chef pompier, monsieur André Galipeau, et ce au coût de 230.00\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-008

Projet de construction du Complexe sportif- Demande d'une aide financière à la Fondation Jean-Claude Branchaud

CONSIDÉRANT QUE suite à des imprévus et à des dépassements de coûts dans le projet de construction du complexe sportif, le conseil se voit contrainte à modifier son projet initial;

CONSIDÉRANT QUE la somme de 410 000.00\$ représentant l'effort demandé aux contribuables dans ce projet est déjà considérable;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise le maire, monsieur Ronald Cross, de déposer une demande d'aide financière auprès de la Fondation Jean-Claude Branchaud.

ADOPTÉE

R1401-009

CSHBO- Demande d'appui- Formation sur la réparation d'armes à feu

CONSIDÉRANT QUE le CFP Vallée-de-la-Gatineau offre le seul cours complet de réparation d'armes à feu au Canada;

CONSIDÉRANT QUE le CFP dispose d'équipements à la fine pointe de la technologie pour offrir cette formation;

CONSIDÉRANT QUE ce cours, créé en 1987, jouit d'une excellente réputation et a permis la formation de réparateurs et réparatrices d'armes à feu partout au Québec et au Canada;

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches entreprises par la CSHBO depuis 2002 suite aux premières interventions du MELS relativement à la possible abolition du programme d'armurerie;

CONSIDÉRANT QUE malgré ces démarches, la CSHBO aurait été informée, en juin 2013, de la décision d'abolir ce programme pour le début de l'année 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de tout programme est essentiel au maintien et au développement de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT les départs anticipés à la retraite d'armuriers et d'armurières et les besoins de relève dans ce domaine, tant au niveau régional, provincial que national;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité de Messines demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'annuler la décision d'abolir le Programme d'études Réparation d'armes à feu (DEP 1489) actuellement offert par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Le maintien de cette formation permette également le maintien des autres formations actuellement offertes et à venir au CFPVG.

ADOPTÉE

R1401-010

Projet construction du Complexe sportif- Demande d'une aide financière à la Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT QUE suite à des imprévus et à des dépassements de coûts dans le projet de construction du complexe sportif, le conseil se voit contraint à modifier son projet initial;

CONSIDÉRANT QUE la somme de 410 000.00\$ représentant l'effort demandé aux contribuables dans ce projet est déjà considérable;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Daniel Quenneville,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise le maire, monsieur Ronald Cross, de déposer une demande d'aide financière après de madame Christiane Carle, directrice de la Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE

R1401-011

Piscine Maniwaki- Politique 2014 de remboursement des frais de participation pour les cours de natation et de secouriste

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de piscine publique sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Maniwaki offre des cours de natation et de secouriste à sa population et aux citoyens des municipalités avoisinantes moyennant certains frais;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Messines souhaite établir une politique de remboursement afin d'aider les parents résidents de la municipalité à défrayer les frais relatifs à la participation à des cours de natation ou de secouriste dans le cadre des programmes offerts par la Ville de Maniwaki;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le remboursement des frais de participation encourus par les parents résidents de la municipalité de Messines lors de l'inscription de leurs enfants de 0 à 17 ans à des cours de natation ou de secouriste offerts par la Ville de Maniwaki, et ce pour un montant de 50\$ par participant pour l'année 2014.

Il est de plus résolu d'autoriser le remboursement sur réception d'une pièce justificative (reçu officiel). Les montants remboursés doivent être inscrits au rapport mensuel des comptes payés.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-012

MRCVG- Facture service de génie municipal

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Denis Bonhomme,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture n° 2013-000707 de la MRCVG et ce pour la somme totale de 18 033.75\$ incluant les taxes applicables pour le service de génie municipal.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-013

Avis de motion- Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Messines- révisé

Avis de motion est donné par la conseillère Francine Jolivette, qu'à une assemblée subséquente, il sera déposé pour approbation un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Messines-révisé.

ADOPTÉE

R1401-014

CCMVG- Carte de membre 2014

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'adhésion de la municipalité de Messines à la Chambre de Commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2014 et ce pour la somme de 159.50\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-015

Festi-Neige 2014- Contribution financière municipale

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal sont favorables à la tenue de l'édition 2014 du Festi-Neige;

CONSIDÉRANT QU'un montant provisoire de 5 000\$ a été réservé à même du budget 2014, somme servant de contribution financière pour la tenue de l'édition 2014 du Festi-Neige;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur, sous la présidence de monsieur Charles Rondeau, travaille présentement à préparer la tenue du Festi-Neige;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une approbation de Charles Rondeau,
Appuyée par Daniel Quenneville,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une contribution financière de 5 000\$ au comité Festi-Neige édition 2014, montant servant à défrayer certains coûts d'organisation de l'activité hivernale.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-016

Nomination d'un employé attitré aux travaux publics

CONSIDÉRANT QUE suite à la démission de l'employé Stéphane Beaudoin, employé attitré aux travaux publics, il est devenu nécessaire pour les besoins du service de combler le poste dans les plus brefs délais;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'administration (c.a.) a rencontré monsieur Kevin Levesque, résident de Messines en entrevue pour un poste d'opérateur/journalier à la fin août 2013 et que le c.a. a démontré un bon intérêt en sa candidature;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'entériner la proposition du directeur général, d'embaucher le candidat Kevin Levesque à titre de journalier opérateur attitré au service des travaux publics tel qui suit à savoir :

Que la période d'embauche soit sur une période probatoire, permettant de mieux connaître les habilités du candidat, soit jusqu'au 4 avril 2014, période après laquelle le statut d'emploi sera révisé;

Que le statut d'emploi sera celui applicable à l'article 2.1 (b) de la politique du personnel salarié présentement en vigueur;

Que la rémunération versée sera celle établie selon l'annexe C, opérateur, à l'échelon 1, tableau en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2013.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-017

Patinoire du Parc Antonio-Guertin- Renouvellement de l'entente d'approvisionnement en eau

CONSIDÉRANT QUE le terrain du Parc Antonio Guertin où se retrouve la patinoire dans le secteur Farley n'est pas muni d'un puits permettant l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a conclu une entente de fourniture en eau pour l'entretien de la patinoire du secteur Farley avec les propriétaires du 32, chemin Guertin (voir résolution # 2006-01-7106);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite renouveler l'entente 2006 avec les propriétaires du 32, chemin Guertin;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de l'entente entre la municipalité de Messines et les propriétaires du 32, chemin Guertin, monsieur Daniel Crytes et madame Michèle

Guilbeault, relativement à l'approvisionnement en eau pour l'année 2014 selon les termes de la résolution # 2006-01-7106 et par conséquent autorise le paiement des frais d'utilisation pour l'année 2014 au montant de 165 \$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses

R1401-018

TVG- Guide touristique espace publicitaire

Sur une proposition de Denis Bonhomme,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement et le renouvellement de l'espace publicitaire sur un format de une demie page dans le guide touristique de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2014, et ce pour un montant de 750.00\$ en plus des taxes applicables. Il est à noter que le conseiller monsieur Éric Galipeau sera responsable de ce dossier.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-019

PG Solutions- Contrat d'entretien et soutien des applications

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement du contrat d'entretien et de soutien des applications, auprès de la firme PG Solutions pour l'année 2014 au montant de 11 819.43\$ incluant les taxes applicables.

Facture numéro CESA09062 – PG Megagest – 6070.67 \$

Facture numéro CESA09063 – Gestionnaire municipal- 5001.42 \$

Facture numéro CESA09064 – Accès cité – UEL- 747.34\$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-020

COMBEQ- Adhésion 2014

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Denis Bonhomme,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2014 pour l'inspecteur municipal en bâtiment, monsieur Jim Smith, ainsi que pour l'inspecteur adjoint en bâtiment et environnement, monsieur Jean-Guy Carignan, le tout au coût de 480.00\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-021

FQM- Nouvelle entente de gestion de la mutuelle FQM- prévention

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Denis Bonhomme,
Il est résolu à l'unanimité

Les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2014 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la FQM après avoir pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « **FQM-Prévention (MUT-00709)- Convention relative aux règles de fonctionnement** », précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle.

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1401-022

Adoption de la liste des comptes dus au 31 décembre 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2013, dont celui-ci représente une somme de 78 288.70\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-023

Pour accepter la liste des comptes payés au 31 décembre 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés par chèques et par prélèvements a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2013, dont celle-ci représente la somme de 296 247.35\$ pour 56 chèques fournisseurs émis, la somme de 36 474.97\$ pour 27 prélèvements effectués et ce pour la somme totale de 332 722.32\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1401-024

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct ou par chèque

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Daniel Quenneville,

Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 26 novembre 2013 au 3 janvier 2014, dont celle-ci représente la somme de 48 887.58\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-025

Rapport du DG des dépenses engagées au 31 décembre 2013

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, le directeur général/ secrétaire trésorier a le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 2 au 20 décembre 2013, dont celui-ci représente une somme de 4089.05\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-026

Dépanneur le Val-Guertin- Autorisation de paiement de factures

Sur une proposition de Denis Bonhomme,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement des factures du Dépanneur le Val-Guertin et ce pour la somme totale de 576.35\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

« Note au procès-verbal : Le conseiller, monsieur Daniel Quenneville, s'est retiré lors des délibérations et de la prise de décisions pour la présente résolution en raison d'un potentiel ou d'une apparence de conflit d'intérêts (Monsieur Daniel Quenneville est le propriétaire du dépanneur le Val-Guertin) et ce, en conformité avec le règlement 2011-288, règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-027

Les Industries Galipeau- Autorisation de paiement de factures

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement des factures des Industries Galipeau et ce pour la somme totale de 1822.36\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1401-028

Adoption de la liste des comptes supplémentaires à payer au 31 décembre 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes supplémentaires à payer au 31 décembre 2013 a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Daniel Quenneville,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes supplémentaires à payer au 31 décembre 2013 et par conséquent de les ajouter à ceux déjà autorisés à la résolution n° R1401-022 et d'autoriser leur paiement, dont celui-ci représente une somme de 5789.44\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

LEVÉE DE LA RÉUNION

R1401-029

Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Denis Bonhomme,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 19h45.

ADOPTÉE

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/ secrétaire-trésorier